

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 10 juillet 2020 à 20h00

Secrétaire de séance : Albane GESLIN

Présents (9) : Claude BAUDOIN, Chantal CONNOCHIE, Gaëlle COULON, Albane GESLIN, Hervé JACQUIER, Adrien MAZZINI, Pierre MEUNIER, Fabien REY, Wilfried TISSOT

Absents excusés (2) : Elizabeth BRAURE, Mathilde LOISEAU

Absents (0) :

Pouvoirs (1) : Elizabeth BRAURE à Claude BAUDOIN

Adrien MAZZINI quitte le conseil municipal à 21h10 pour des raisons professionnelles et donne son pouvoir à Pierre MEUNIER.

Quorum (6) : atteint

1. APPROBATION du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 04 juillet 2020

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents et ceux qui sont représentés.

2. DÉLIBÉRATIONS

DCM 56 – Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Composition du bureau électoral : Chantal CONNOCHIE et Fabien REY.

Wilfried TISSOT est désigné délégué.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELU**

Claude BAUDOIN, Hervé JACQUIER et Fabien REY sont désignés suppléants.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUS**

DCM 57 – Délégation du conseil municipal au Maire

Wilfried TISSOT propose que lui soient attribuées 5 délégations :

1. prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
2. prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
3. exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme que la commune soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues par l'article L.211-2 ou du premier aliéna de l'article L213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
4. de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

5. d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTEE**

DCM 58 – Désignation des délégués aux organismes extérieurs

Syndicat intercommunal de la Vallée du Guiers :

Gaëlle COULON est désignée déléguée.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUE**

Hervé JACQUIER est désigné suppléant

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELU**

Référent forêt pour l'Association des communes forestières :

Fabien REY est désigné référent

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELU**

Hervé JACQUIER est désigné suppléant

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELU**

Enercoop : Avant que ne soit désigné un délégué, le conseil municipal souligne son souhait de maintenir le partenariat financier avec Enercoop.

Pierre MEUNIER est désigné représentant de la commune

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELU**

Gaëlle COULON est désignée suppléante

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUE**

Agence France locale :

Wilfried TISSOT est désigné représentant de la commune

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELU**

Chantal CONNOCHIE est désignée suppléante

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUE**

DCM 59 – Commission d'ouverture des plis

5 commissaires titulaires sont désignés : Wilfried TISSOT, Claude BAUDOIN, Pierre MEUNIER, Fabien REY et Mathilde LOISEAU

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUS**

3 commissaires suppléants sont désignés : Hervé JACQUIER, Albane GESLIN et Chantal CONNOCHIE

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUS**

DCM – Commission des impôts directs

La composition de la Commission est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

DCM 60 – Commissions communales

Les présidences des Commissions ayant été attribuées lors du précédent conseil, les membres doivent en être désignés.

Commission	Présidence	Membres
Urbanisme foncier	Fabien REY	Pierre MEUNIER, Hervé JACQUIER, Albane GESLIN, Wilfried TISSOT
Personnel Communal	Hervé JACQUIER	Mathilde LOISEAU, Wilfried TISSOT, Claude BAUDOIN
Finances	Wilfried TISSOT	Pierre MEUNIER, Mathilde LOISEAU, Albane GESLIN, Fabien REY, Chantal CONNOCHIE
Information, Communication et informatique	Wilfried TISSOT	Adrien MAZZINI, Albane GESLIN, Mathilde LOISEAU, Claude BAUDOIN
Participation citoyenne / Conseils de hameaux	Mathilde LOISEAU	Chantal CONNOCHIE, Claude BAUDOIN, Gaëlle COULON, Hervé JACQUIER, Wilfried TISSOT
Associations / Jeunesse / Culture	Gaëlle COULON	Chantal CONNOCHIE, Elizabeth BRAURE, Fabien REY
Action sociale / Aînés / Petite enfance	Chantal CONNOCHIE	Mathilde LOISEAU, Gaëlle COULON
École / Cantine	Claude BAUDOIN	Gaëlle COULON
Développement Durable	Albane GESLIN	Pierre MEUNIER, Hervé JACQUIER, Wilfried TISSOT

Chaque membre de chaque commission est élu de la manière suivante :

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 : **ELUS**

3. SUJETS TRAITÉS○ **Communication de début de mandat**

Il est précisé que, pour la communication aux habitants.e.s, le conseil municipal mettra en place, en son sein, un groupe de travail, qui tiendra sa première réunion le mardi 4 août à 19h30. Une présentation descriptive de chacun des membres du conseil municipal sera faite et mise en ligne sur le site internet de la commune.

○ **Demande de pose de barreaux aux fenêtres de la poste**

Les agents de la poste ont demandé s'il était possible de poser des barreaux afin d'ouvrir les fenêtres en toute sécurité. Il faut donc demander des devis ; Wilfried TISSOT se charge de cette question.

○ **Calendrier des prochains conseils municipaux pour l'année civile 2020**

Les prochains conseils municipaux 2020 commenceront à 19h30 aux dates suivantes :

- Mardi 8 septembre 2020
- Mardi 6 octobre 2020
- Mardi 3 novembre 2020
- Mardi 1^{er} décembre 2020

○ **Responsabilité civile de chaque élu**

Chacun des membres du conseil municipal doit informer son assureur qu'il est désormais élu et contracter une assurance responsabilité civile spécifique.

4. DÉCISIONS prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire

○ **Déclaration d'intention d'aliéner : pas d'exercice du droit de préemption**

Parcelle A1660 Le Riable Lotissement Roche Véran

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption.

5. QUESTIONS DIVERSES

○ **Retour sur la réunion intercommunale organisée par Saint-Pierre d'Entremont Isère**

Les participants à cette réunion étaient les élus des deux Saint-Pierre d'Entremont (Isère et Savoie), de Saint-Pierre de Chartreuse, de Saint-Laurent du Pont et d'Entremont-le vieux. Quant à la commune de Corbel, elle a été excusée.

Ce fut le moment pour certains élus de présenter les difficultés qu'il y a à travailler à la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse, tant les dossiers sont de plus en plus techniques ; l'important étant de constituer un binôme solide « élu / technicien ».

Une discussion autour d'un projet de territoire s'est tenu et les questions qui en sont ressortis sont les suivantes :

- Quels sont les grands objectifs ?
- Quels sont les moyens pour y parvenir ?
- Quels liens entre les populations ?
- Quel rôle pour chaque commune ?
- Quels moyens donner aux communes ?

Toutes ces questions ont été soulevées lors du précédent mandat de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse mais elles furent marginalisées du fait du temps passé pour la réalisation du PLUI-H. Il faut donc reprendre ce projet de territoire.

○ **Réunion avec Cédric VIAL**

Cédric Vial se présentant à la présidence de la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse, a pris contact avec Wilfried TISSOT en vue de l'élection du 16 juillet, lui demandant une entrevue. Celle-ci aura lieu le 11 juillet.

○ **Fonds d'urgence aux collectivités**

L'Assemblée des pays de Savoie a débloqué des fonds d'1,6 million d'euros pour aider les communes à s'équiper pour lutter contre la Covid19 (gros comme petit matériel) ; fonds que la municipalité pourra donc solliciter si besoin.

○ **Notes d'information relatives aux commissions communales et aux référents projets**

- Il est précisé que le nid d'abeilles qui s'est logé à l'intérieur de la maison Hermesende sera détruit dans de brefs délais.
- Il est précisé que pour toutes les questions relatives aux logements communaux, l'interlocutrice prioritaire est désormais Chantal CONNOCHIE, 1^{re} adjointe, en charge de ce sujet (chantal.connochie@saintpierredentremont.org).
- Il est proposé que l'intitulé de la Commission École/Cantine soit modifié, du fait que la cantine est rattachée à l'école. Faute d'un consensus sur le sujet, ce point ne fait l'objet d'aucune décision.

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal : groupe de travail Communication
aura lieu le mardi 04 août 2020 à 19h30***